

Image not found or type unknown



Litige avec le constructeur

Par **aladin**, le **09/03/2009** à **20:14**

bonjourrrrn j'ai construit une maison individuelle avec MIKIT de MANTS LA JOLIE en 1995, c'est une maison de type R+1 avec sous-sol total et combles aménagées . Quand j'ai reçu les clés je n'ai pas fait attention aux combles et aujourd'hui que je voulais les meublés je me suis aperçu que les combles n'étaient jamais aménagés alors j'ai écrit avec accusé de réception à MIKIT et à la société qui m'a construit la maison DEMAZTO mais personne ne m'a répondu jusqu'à présent quelqu'un peut-il me dire quoi faire ?